Tasie'Mag - n° 6

Bulletin d'Informations Municipales n°351

Edito - Page 02

Municipalité - Page 03

Les Associations - Page 08

Vie Communale - Page 16

Les dossiers communaux - Page 19

Un peu d'histoire - page 22

Agenda - Page 24

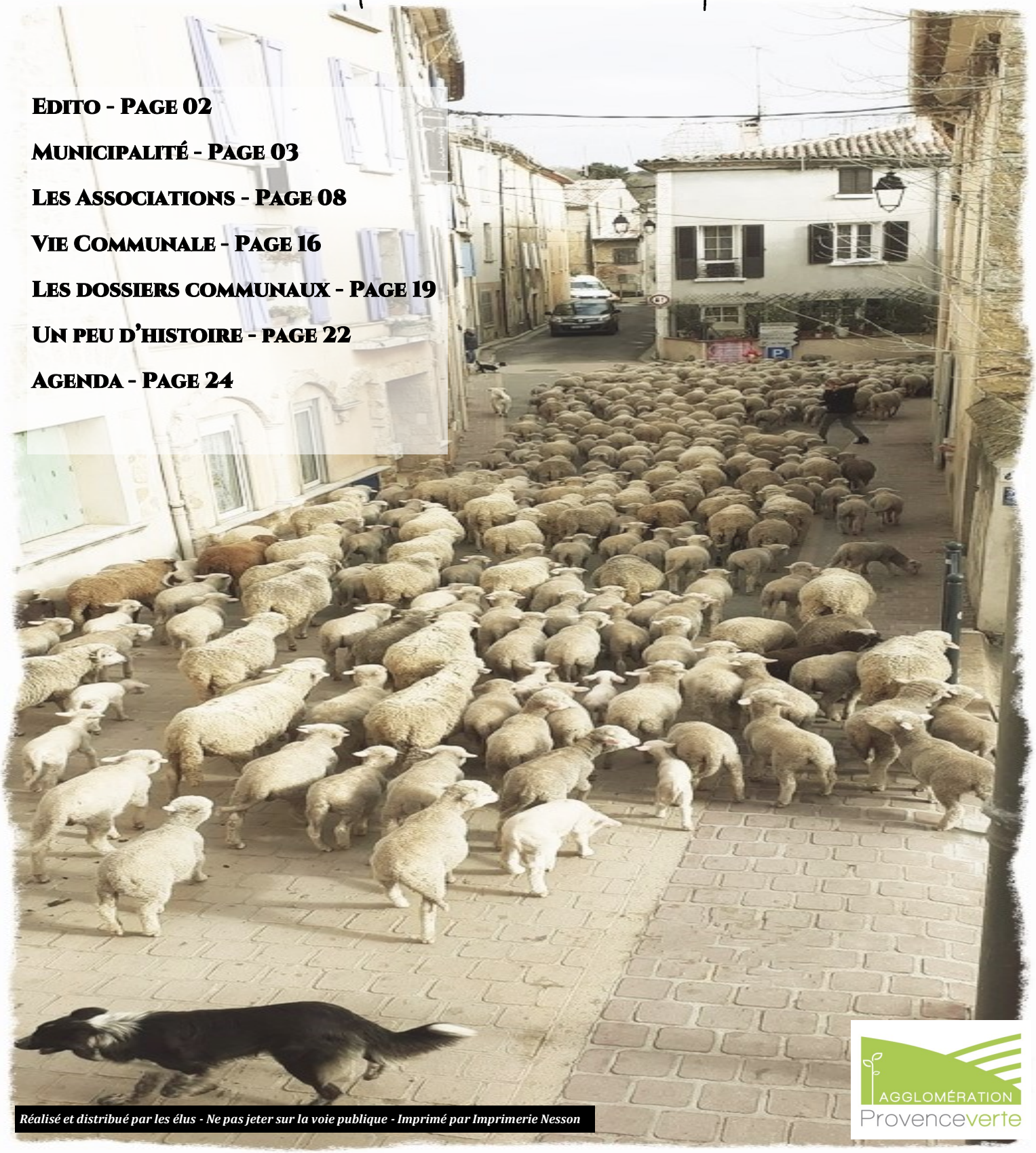

Réalisé et distribué par les élus - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Imprimerie Nesson

AGGLOMÉRATION Provenceverte

EDITO

Anastasiennes, Anastasiens,

L'année 2022 vient de commencer troublée toujours par les conséquences de l'épidémie qui ne nous ont pas permis de nous retrouver pour la cérémonie des vœux

C'est à l'occasion de ce bulletin que vous sont donc présentés les principaux projets à venir.

Seront enfin terminés les deux grands chantiers de 2021 : la mise en sécurité de l'entrée du village et les aménagements annexes ainsi que la restauration complète de notre église avec à l'issue des travaux une grande cérémonie de la consécration de l'Autel par les hautes autorités ecclésiastiques.

Les démarches pour la réhabilitation du stade de foot en gazon synthétique sont enclenchées, avec pour objectif entre autre d'enfin fournir aux joueurs un confort et une sécurité de jeu qui évitera leur départ vers d'autres clubs comme cela se produit depuis de nombreuses années.

Il est prévu aussi la réfection de la cour de l'école maternelle devenue elle aussi dangereuse et délabrée.

Quant à la culture avec désormais le retour de la salle Garnier dans le giron communal, nous sommes en train d'élaborer une programmation riche et variée que nous souhaitons accessible à un plus grand nombre.

Voilà un balayage rapide de ce qui sera réalisé en 2022, avec des moyens financiers qui s'amenuisent régulièrement et des charges de fonctionnement qui pour les communes augmentent de façon exponentielle.

Malgré tout, nous continuerons à gérer l'ensemble des affaires du quotidien, et je peux vous certifier qu'elles sont permanentes, nombreuses et chronophage mais toujours en privilégiant l'intérêt commun. Je vous demande aussi compréhension et patience, tout ne peut pas être fait au pied levé et les finances communales ne sont pas un puit sans fond.

Il nous faut donc prévoir et c'est ce que nous ferons dans l'élaboration du prochain budget communal qui devra tout en étant ambitieux, rester prudent.

Pour terminer, je me permets de saluer l'engagement citoyen de neuf de nos jeunes villageois qui viennent de se porter volontaire pour former le premier Conseil Municipal des Jeunes de SAINTE ANASTASIE. Nous serons à leur écoute et travaillerons à leurs côtés pour mettre en œuvre les idées et les actions qu'ils auront initiées.

Bien respectueusement,

Le Maire

Olivier HOFFMANN

Mairie

33, Rue Notre Dame

83136 Sainte Anastasie sur Issole

s.anastasie@orange.fr

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

08h00 - 12h00

Mercredi :

08h00 -12h00 & 13h30 - 16h30

Tél accueil : 04.94.69.64.40

Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

M. Frédéric TOUSSAINT - 1er Adjoint

Urbanisme / Environnement

Sur rendez-vous

Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Sur rendez-vous

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème Adjoint

Sport, Associations & Festivités

Etat civil

Mme Audrey RAMPIN - 4ème Adjointe

Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

M. Marc RAYNOUARD - 5ème Adjoint

Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux

ETAT CIVIL

Décès

- Madame Ginette AUBERT survenu le 25/12/2021
- Madame Lucienne VENTRE survenu le 27/12/2021
- Monsieur Dominique PAGET survenu le 31/12/2021
- Monsieur Jules ORSINI survenu le 17/01/2022
- Madame Baya TOUAT survenu le 20/01/2022
- Madame Simone BENMEKKI survenu le 22/01/2022
- Madame Stana BOUCHET

Naissances

ODDERA ORHON Mayrone né 12/11/2021

BRUEL Eliott né le 14/11/2021

CODONNEL Tyana née le 16/11/2021

BERGON Raphaël né le 21/12/2021

RONGICONI HERNANDEZ Khaly né le 15/01/2022

LO CRASTO Elyna née le 25/01/2022

Mariages / PACS

MESSINA Bruno et PETIT Angélique célébré le 21/12/2021

BARDET Rodolphe et MILAZZO Laetitia célébré le 21/12/2021

XAVIER AFFONSO André et DE SOUSA NASCIMENTO Poliana célébré le 14/01/2022

Angélique et Bruno

Khaly

Conseils Municipaux-zoom

Séances du 16.12.21 et du 11.01.22

Prescription de la mise en œuvre d'une révision dite allégée du PLU (article 153-34 du Code de l'Urbanisme) permettant la mise en œuvre du projet communal de construction d'une maison multifonctionnelle (destinée au développement du commerce de proximité et des services).

Cette procédure permettra par ailleurs d'apporter un certain nombre de modifications et d'adaptations règlementaires afin d'intégrer dans le PLU des éléments issus des évolutions législatives et réglementaires survenues depuis l'approbation du PLU (loi LAAF d'octobre 2014, loi Macron d'août 2015, loi ELAN de novembre 2018).

Demande de subvention complémentaire auprès de l'Etat (*D.E.T.R. - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux*) pour la réhabilitation du stade de foot.

Libre Expression

Libre expression aux représentants des listes de l'opposition

Mes chers concitoyens,

Première adjointe de la mandature précédente puis aujourd'hui élue d'opposition, j'assume ce nouveau rôle avec intérêt et sérénité. Je le fais dans le respect des électeurs qui nous avaient fait confiance avec conviction et mesure envers notre actuel conseil municipal. Cette fonction m'offre un nouveau regard empreint d'expérience et d'humilité sur les méandres de la vie publique.

C'est donc l'objectif de loyauté que je me suis fixé, non celui d'un perturbateur mais d'un conciliateur soucieux de l'intérêt général.

Depuis cette élection, j'ai entendu, j'ai appris et j'ai réfléchi sur tout ce qui m'a semblé positif et ce qui me semblait l'être moins.

Côté programme, je n'y reviendrai pas puisque vous l'avez choisi majoritairement. Par contre, c'est sur la gouvernance que je voudrais exprimer aujourd'hui mes premières inquiétudes.

En ce début de mandat et sans citer de cas particuliers, j'ai appelé l'attention du Maire sur un flagrant manque d'absence de débats préalables pour d'importants dossiers qui concernent à l'évidence notre conseil municipal.

Je me suis entretenue avec M. le Maire dans le respect d'une transparence afin de contribuer démocratiquement à notre action commune.

Pour le parrainage des prochaines élections présidentielles, certes nous avons fait le buzz. C'était une bonne intention sur le fond mais hélas pas sur la forme. Un Maire doit faire respecter la loi et ne pas la contourner. C'est là où il s'est fait piéger.

Il est évident que je serai solidaire pour appliquer la démocratie participative dans tous les cas qui se présenteront et pour toutes les décisions qui devront être prises tout en respectant le droit.

Je vous réaffirme ma confiance et mon espoir en l'avenir de notre belle commune.

Fidèlement.

Eliette BERTHET

06 82 77 25 55

eliette.berthet@orange.fr

Ordre du jour et délibérations complètes disponibles sur la borne tactile extérieure à la mairie et sur le site web de la commune.

CONSULTATION CITOYENNE

Le grand rendez-vous pour l'élection de notre Président est prévu les 10 et 24 avril prochains.

L'initiative que j'avais envisagée pour attribuer mon parrainage à un candidat n'a malheureusement pas pu avoir lieu, malgré l'immense enthousiasme qu'elle avait suscité auprès de vous.

Manifestement la médiatisation indépendante de ma volonté, de cette initiative a dû gêner certaines personnes, tant au niveau local qu'à un échelon supérieur. C'est bien dommage pour la Démocratie, d'autant plus que cette consultation citoyenne a pu avoir lieu dans d'autres communes de France sans être déclarée illégale par les représentants de l'Etat. Chacun appréciera !!!!

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

10-24 AVRIL

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Urbanisme & Environnement

M. Frédéric TOUSSAINT - Maire Adjoint Délégué à l'Urbanisme et Environnement

Comme de nombreux services administratifs, tout s'informatise et se numérise. C'est le cas depuis le 1er janvier 2022 pour toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme.

Si cela s'inscrit dans le cadre d'une évolution incontournable et indispensable, rassurez-vous, j'accorde une grande importance au rapport humain et le service urbanisme de notre commune sera toujours présent pour vous renseigner lorsque cela sera nécessaire.

PLU communal : https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/presentation-du-service

Nouveaux formulaires Cerfas depuis le 1er janvier 2022 *: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319*

Rappel : Dématérialisation des demandes d'autorisations d'Urbanisme

1. Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Créez votre compte et déposez votre demande en ligne. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
2. Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
3. Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
4. Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
5. Des échanges simplifiés avec l'administration sur les pièces de votre dossier directement en ligne.
6. Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Connectez-vous sur : https://guichetunique.geosphere.fr/provence-verte

Plus d'informations : http://www.var.gouv.fr/dematerialisation-ads-a9344.html

Le dépôt papier et l'envoi postal restent toujours possible.

Service urbanisme - 04 94 69 64 49

Environnement

https://sived83.com/le-service/le-compostage-collectif/

En coopération avec le SIVED83, la commune fait installer un des composteurs collectifs.

Un dispositif qui permet d'offrir, aux personnes ne pouvant pas disposer d'un composteur à domicile, un moyen de proximité pour la réduction de leurs déchets.

Le compost produit par les volontaires pourra, à termes, être utilisé par tous pour les plantes, potagers ou bacs à fleurs.

Le premier est installé à l'école et le deuxième est prévu parking des Ferrages, face à l'arboretum.

Emploi du Feu

Si dans notre milieu rural peut-être toléré de bruler certains végétaux, ce n'est pas le cas d'autres déchets. Quelques incivilités s'inscrivent récemment dans notre commune et sont sanctionnables. Merci de bien vouloir prendre conscience de vos agissements et des effets néfastes pour le futur.

http://www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a1271.html

Réseaux / Travaux

M. Marc RAYNOUARD - 5eme Adjoint
Délégué aux Réseaux et Travaux

L'année écoulée et toutes ces contraintes ont permis toutefois de réaliser de nombreux travaux . Certains se finissent en ce début 2022 et bien d'autres viendront.

- RD15 - L'aménagement de la sécurisation de la RD15 à l'entrée Ouest du village a repris mi-janvier.
- Les passerelles de l'Issole ont été refaites et sont opérationnelles (*Pré de la Font et Chemin des Vignarets*).
- Une étude est en cours d'élaboration pour la réfection des remparts « rue des Acacias, Rue Notre Dame, Rue du Vieux Moulin et Place Saint Just » (*à l'identique, mur de 90 cm*). De même pour la réalisation d'un parvis côté façade Sud de l'Eglise où une porte latérale est de nouveau ouverte.
- Prévision de réfection totale de la cour de l'école maternelle : enrobé, jeux, sol souple, pose de banc, végétalisation, sécurisation des arbres et du système racinaire.

L'église - Travaux en cours

Détails d'une partie des travaux en cours à l'église

Une fresque d'inspiration Fran Angelico – couvent de Saint Marc – Savonarole à Florence, sera réalisée gracieusement par une artiste peintre de Garéoult, Madame Véronique BONNAND. Celle-ci sera exécutée sur l'abside de l'église et représentera deux anges se faisant face, au-dessus du nouveau tabernacle installé face à l'assemblée, au fond du chœur. Ces anges auront des auréoles rehaussées à la feuille d'or. Le tabernacle doit être visible de l'assemblée, dans la perspective du nouvel autel.

La confection du nouvel autel sera constituée d'un monolithe de pierre calcaire. Sur la face avant sera inséré le sacré cœur en marbre de Carrare récupéré sur l'ancien maitre autel de l'église. Côté officiant, un sépulcre sera taillé dans la masse et renfermera les reliques de Sainte Anastasie ainsi que le parchemin de la consécration de l'Autel par l'évêque, et celui-ci sera scellé. Un nouvel ambon en pierre sera posé dans l'espace sacré. Le tout sera réalisé par les tailleurs de pierre des Apprentis d'Auteuil ainsi qu'une sculpture autour du tabernacle.

Pour mémoire les reliques de Sainte Anastasie martyre romaine ayant participé à l'ensevelissement de l'apôtre Saint Pierre à Rome, sont conservées pour le moment dans la cathédrale de Toulon et nous seront restituées pour cet événement.

Nous avons aussi demandé à cette artiste peintre de réaliser un bleu clair sur le fond de l'alcôve où reposera sur un socle en pierre, la statue de la Vierge Marie.

Les fonds baptismaux vont être rénovés : les vitraux seront rouverts à la lumière du jour avec cependant une modification extérieure qui rappelle les cintres romans de la porte d'entrée et des autres vitraux afin de ne pas casser l'harmonie de la façade. De même dans cet espace nous allons établir un hommage au père Joseph NEAU, ancien curé de la paroisse qui nous a fait généreusement dons de ses vitraux (ceux de l'ancien autel seront placés ici).

Il est évident que toutes ces transformations ont reçu l'aval et l'approbation des autorités affectataires du lieu, à savoir le père Gilles GUENERIE, le père NACHAIZE et monsieur Arthur RAFFINE, architecte responsable de l'art sacré pour le diocèse.

La fibre

Si à ce jour les travaux de raccordements à la fibre ne sont pas entièrement réalisés, les administrés d'une grande partie de notre territoire peuvent depuis fin décembre 2021, profiter des offres auprès de leur fournisseur.

https://www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite

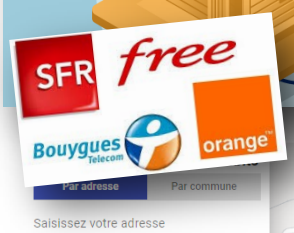

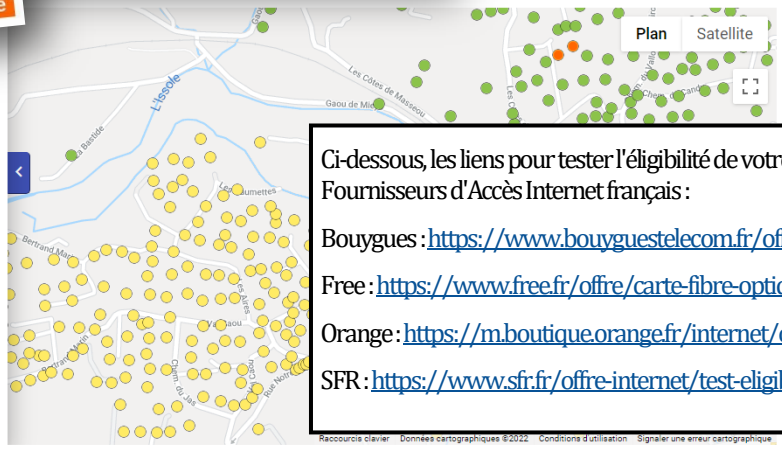

Ci-dessous, les liens pour tester l'éligibilité de votre logement chez les 4 principaux Fournisseurs d'Accès Internet français :

Bouygues : https://www.bouyguestelecom.fr/offres-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre

Free : https://www.free.fr/offre/carte-fibre-optique

Orange : https://m.boutique.orange.fr/internet/offres-fibre

SFR : https://www.sfr.fr/offre-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre

Culture & Jeunesse

Mme Audrey RAMPIN – 4eme Adjointe
Déléguée à l'Animation Culturelle, Ecoles et jeunesse

Le numérique fait sa rentrée

Si beaucoup peuvent avoir la nostalgie du tableau noir , il était important d'offrir à nos enfants les outils d'apprentissage actuels.

Deux classes pour le moment viennent d'être équipées d'un tableau numérique et tablettes dans le cadre du plan de relance du socle numérique.

Des outils pédagogiques numériques permettant aux jeunes élèves de se familiariser à l'environnement informatique, la recherche sur le web et l'utilisation de traitement de texte. En plus, il constitue un excellent moyen d'intégrer naturellement les TICE (*Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement*) dans le processus d'apprentissage.

>>> Plus d'informations <<<

Le 02 février dernier est né le premier Conseil Municipal des Jeunes.

C'est avec un peu d'appréhension que les jeunes conseillers ont pris place pour la première fois autour de la table du conseil. Ils ont élu Mlle Eulalie MANAS comme Présidente.

M. le Maire et ses adjoints ont remis leur écharpe aux jeunes élus, ainsi que le guide du jeune citoyen. Ils ont reçu également pour l'occasion un livre sous forme de bande dessinée « Le VAR, Une terre d'histoire » (*cf page 22*).

Une explication sur le fonctionnement d'un conseil, des droits et devoirs, ainsi que ce que nous attendons de leur participation leur ont été communiquées.

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où ils pourront mener des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Nous leur donnons rendez-vous dans quelques semaines pour leur premier conseil municipal.

Nous les remercions tous pour leur engagement.

9 jeunes composent le CMJ :

1. Eulalie MANAS
2. Jade LABBENS
3. Elora RAMPIN
4. Lou DENAGHEL
5. Justine MANAS
6. Amély GRONDIN
7. Teiva HENRIOT
8. Leo PALLUAU
9. Maylie SEPTEMBER

Félicitations !

Social / Patrimoine

Mme Martine MORIN - 2eme Adjointe
Déléguée aux C.C.A.S., Tourisme et Patrimoine

Pause Café et Colis pour nos aînés

Le 7 décembre, nos aînés se sont retrouvés à la salle polyvalente, le temps d'une pause café.

Un agréable moment de partage et de convivialité à l'issue duquel les participants se sont vu remettre un colis festif.

Atelier du Bien-Être

Le mouvement par la relaxation

Le CCAS a organisé cet atelier du 14 janvier au 11 février, le vendredi après- midi, en partenariat avec l'ASEPT PACA (Association de Santé, d'Education et de Prévention des Territoires) et l'association BRAIN UP.

14 participants ont suivi assidument et avec beaucoup d'enthousiasme ce parcours de prévention santé.

Nous remercions Marie Noëlle LAUNAY qui a animé cet atelier de façon ludique.

Nous donnons rendez-vous à tous les retraités qui le souhaitent pour les prochains ateliers qui se dérouleront en cours d'année.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, en vous précisant les dates et les thèmes retenus.

Perremenguier - Préservation du patrimoine

Un gros travail de débroussaillage a été entrepris par les bénévoles et l'association « Si Tasie m'était Conté ».

Dès le printemps, la mairie organisera un nouveau chantier de restauration des pierres sèches, avec l'aide de M. Alain BOUVARD.

Tous les bénévoles sont les bienvenus…

Renseignements au : 04 94 69 64 40

Sports & Associations

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3eme Adjoint
Délégué aux Sports et Associations

L'hiver se termine doucement et la situation sanitaire s'en pour autant être derrière nous, à tendance à laisser entrevoir un meilleur printemps que celui passé.

Les associations n'ont pas baissé les armes et ont continué leurs activités pour le bien de la communauté.

Bénévoles et Adhérents, « Bravo et Merci ».

Sportivous bien !

Jeuxmelev

L'association « **Jeuxmelev** » organise des ateliers mémoire tous les lundis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30.

Si cela vous intéresse veuillez contacter Mme Francine CLERC au 06 13 97 64 25.

Les Onix

C'est lors d'une très belle journée ensoleillée que les Onix nous ont présenté une superbe chorégraphie!

Le 18 décembre dernier a eu lieu la fête de Noël du village à laquelle nos majorettes ont participé avec enthousiasme.

Leurs costumes ; leur danse ; leur magie étaient magnifiques ; grandiose ; sublime...

Félicitations aux filles qui travaillent sans relâche pour nous étonner à chaque nouvelle représentation!

Malgré le contexte sanitaire, les entraînements sont maintenus.

Nous espérons vivement revoirs nos étoiles , lors d'un prochain événement , nous éblouir de plus belle avec une nouvelle danse !

Le bureau

Comité des Fêtes

Le 13 décembre 2021 à 17h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblées générales extraordinaire & Elective complémentaire, quatre nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration et un Vice-Président a été élu.

Président : Pons Louis

Vice-Président : Pierre Fuhry

Trésorière : Elisabeth Torrente

Secrétaire : Odile Toussaint

Membres : Sandrine Lurenbaum, Mireille Grisolle, Valérie Salort

- Samedi 12 mars à 21h00 - Karaoké - salle Polyvalente.
- Lundi 18 avril à 06h30 à la gare - Vide-Greniers.
- Consulter le site Vide-Greniers.org et Inscription au 06 63 53 18 03 Sandrine)
- *(prévision)* Dimanche 15 Mai après-midi - Chasse aux trésors (Familiale) au village.

https://www.facebook.com/FestiTasie

Le Bureau

Danse Tasie FORCAL

Nos activités se poursuivent en espérant pouvoir dans un proche avenir, être libérés de toute contrainte sanitaire.

Nos professeurs, nos élèves et leur famille, se sont toujours adaptés aux différentes consignes imposées, du fait de l'évolution de la situation et des obligations nationales.

La programmation de la **soirée dansante, pour la galette des rois, début Janvier, a été annulée.**

D'autres animations sont en préparation. Nous vous en tiendrons informés ultérieurement.

Nos cours de danse se déroulent toujours régulièrement.

Rappelons qu'il est possible de s'inscrire en cours d'année, pour les personnes qui s'interrogent, ou n'ont pu le faire en début d'année.

Le gala de fin d'année se déroulera le 22 Mai 2022, à la « Croisée des arts » de St Maximin-La-Ste-Baume, avec l'école de danse Sourdeau de St Maximin

Denis AUBOURG, Président de l'association Danse

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 novembre 2021à la salle polyvalente en présence de l'adjoint en charge des associations et dans les conditions sanitaires requises :

Une soixantaine de personnes ont renouvelé leur adhésion à l'association

Des projets d'animation ont été présentés sous réserve de respecter les conditions sanitaires en vigueur :

- 27 février 2022 : Après-midi « Crêpes maison » à la salle polyvalente
- 15 juin 2022 : Conseil d'administration au local de l'association

D'autres animations et sorties seront proposées en fonction de l'état sanitaire imposé dans le courant de l'année.

La Présidente

Concours InterDanses. Cette année nous allons avoir l'honneur pour la première fois de représenter notre association les 26, 28 et 29 mai avec un groupe de danseuses de la catégorie 9 /12 ans.

Nous remercions notre professeur Sonia Villani sans quoi cela n'aurait pas pu être possible pour sa persévérance et l'amour de la danse quel apporte à nos danseuses.

Nos danseuses sont ravis de participer à ce concours avec un peu de stress. Pour certaines cela est un rêve de petite fille et la récompense d'un travail assidu avec beaucoup d'investissement.

En effet, avec la pandémie du covid 19, nous avions du reporter notre participation à la 22ème édition du concours Interdanses initialement prévu en 2020.

Quelques mots sûr cette compétition :

INTERDANSES est un concours international de danse amateur en Provence. Il est porté par l'association L'Europe en Scènes.

En quelques chiffres, cette compétition réunie à Le Muy dans le Var (83)

50 écoles de danse

800 danseurs et danseuses

250 groupes de 6 à 30 ans.

Nous leur souhaitons de donner le meilleur d'elles même, de bien s'amuser et d'arriver le plus loin possible. Nous sommes fiers d'elles et bon courage les filles !

La présidente

ARTS'TASIE

Malgré la situation sanitaire l'année 2021 s'est bien déroulée pour notre association. Les enfants, notamment, ont été ravis de décorer la salle pour la fin de l'année.

L'année 2022 démarre sous de bons hospices, les ateliers adultes et enfants sont toujours aussi actifs et les créations battent leur plein.

Nous exposerons à la cave coopérative St ROCH les Vignes - 22, bd Gambetta à Cuers du 11 Février au 27 Mars 2022 et nous espérons votre visite.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année.

Chantal Souchet, Présidente

Badminton

La saison de badminton a repris dans des conditions « presque » normales malgré les contraintes sanitaires. Le club compte actuellement une trentaine d'adhérents, allant du débutant au confirmé. Si la vocation première du club est de proposer une pratique de notre sport plutôt orientée loisirs, cela ne nous interdit pas, pour celles ou ceux qui veulent ressentir les frissons des compétitions officielles, de participer à ces dernières. Ainsi, deux de nos paires, en double homme d'une part, et mixte d'autre part ont brillamment participé aux championnats du Var senior à Hyères les 27 et 28 novembre dernier.

Après un premier tournoi interne organisé en novembre dernier alors que la COVID nous avait laissé un peu de répit, nous ne désespérons pas de remettre cela dans un proche délai, avec l'assouplissement des mesures sanitaires. A noter également le prochain rendez-vous officiel : championnat du Var vétérans le 26 mars prochain à Brignoles …

Nous voilà à la moitié de notre saison footballistique et c'est avec plaisir que le club accueille pour cette saison, pas loin d'une centaine de licenciés avec pour les enfants : la section des bourgeons (enfants de 4 ans), les u6-u7 (enfants de 5 et 6 ans), les u8-u9 (enfants de 7 et 8 ans), les u10 (enfants de 9 ans), les u11-u12 (enfants de 10 et 11 ans) et les u13 (enfants de 12 ans). Pour les adultes, notre section loisirs accueille les pratiquants du foot en marchant et les vétérans. Cette nouvelle saison est donc marquée par une augmentation importante du nombre de nos licenciés qui avait fort diminué à cause de la crise sanitaire l'année précédente. Nous sommes donc heureux de voir de nouveaux joueurs rejoindre notre club, sa pratique encadrée et son esprit familial.

Notre début de saison a également été marqué par une opération solidaire et environnementale visant le recyclage d'anciens équipements de football afin de leur donner une seconde vie. Grâce à notre partenariat, nous avons pu participer à ce projet et nous remercions tous ceux qui ont contribué par leur partage. Enfin, lié au contexte sanitaire, nous avons dû reporter notre traditionnel loto. Aussi, nous vous donnons tous rendez-vous le dimanche 20 mars à 14h00 à la salle polyvalente pour venir partager avec nous ce bon moment de jeu, de partage et de bonne humeur. Attention, il est préférable de réserver. 😁

Pour suivre notre actualité, voici notre page FACEBOOK : FC Sainte Anastasie 💪💪

On vous attend nombreux, à très bientôt et surtout prenez bien soin de vous.

Pour le FC Ste Anastasie

La présidente

Les adhérent(e)s et ami(e)s de l'Association nous ont accompagnés Vendredi

28 Janvier dernier dans la tenue de notre 5ème Assemblée Générale et nous ont donnés ainsi la possibilité de nous retrouver presque normalement afin de reprendre nos projets et cette vie associative qui manque ; malgré des désistements dus à la recrudescence de l'épidémie et la peur qu'engendre le virus. L'Association n'a jamais cessé d'être active malgré les circonstances. Elle s'est adaptée à la situation en favorisant des événements de plein air.

12 membres composent le Conseil d'Administration : Bono Virginie, Cuadra Fanfan, Dacbert Daniel, Dacbert Nicole, Grisolle Sébastien, Guerrin Josiane, Leroux Elisabeth, Norrito Marie, Norrito Xavier, Sauvage Michèle, Sauvage Jean-Victor, Simonneau Réjane.

Sont élu(e)s au Bureau : Nicole DACBERT (Présidente), Sébastien GRISOLLE (Vice-Président), Michèle SAUVAGE (Secrétaire), Réjane Simonneau (Secrétaire Adjointe), Fanfan CUADRA (Trésorier), Daniel DACBERT (Trésorier Adjoint).

L'horizon dégagé de cette année 2022 nous permet de nous projeter sur des thèmes de soirée. Restons optimistes.

Réservé aux adhérents. Soirée Café-Théâtre avec la Troupe des Arcs, le Samedi 2 avril, à 20 H 30, Salle Polyvalente. Cette soirée est ouverte aux enfants (gratuit pour les moins de 12 ans).

Soirée polynésienne, le Samedi 21 mai, à 19 h, Salle Polyvalente.

Nicole DACBERT – Présidente (06 89 14 32 25)

Malgré une longue absence de leur salle de répétition, les 24 choristes composant l'Ensemble vocal de Sainte-Anastasie a repris dès le 6 septembre ses rencontres de chants. Chacun(e) d'entre nous a conserve intacte l'envie de chanter ensemble et de retrouver cette convivialité qui fait la richesse de "CHANT ET AMITIÉ".

Nous avons accueilli notre nouveau Chef d'orchestre et Chef de Choeur, Laurent MOLINET, qui après une courte période d'adaptation mutuelle et quelques mois de travail a su redonner au groupe la dynamique et le plaisir de chanter ensemble. Nous préparons avec beaucoup d'enthousiasme notre Concert du Printemps qui aura lieu le DIMANCHE 3 AVRIL, à 17 heures, dans la Salle Polyvalente de Sainte-Anastasie, au profit de Rétina France "Mille Chœurs pour un regard", avec comme chorale invitée le Chœur Bastidan de la Roquebrussanne.

Quoi de plus tentant qu'un moment de chant et de musique pour ensoleiller les cœurs.

Exprimer cette joie de chanter tous ensemble.

Quelques accords de piano pour créer l'ambiance et l'harmonie.

Vous aimez chantonner au cours de la journée, vous aimez chanter sous la douche, vous aimez la musique.

Vous aimez l'atmosphère amicale et dynamique, nous sommes la chorale qu'il vous faut !

Rejoignez la chorale "CHANT ET AMITIÉ" ! Chaque LUNDI de 18 à 20 h à la Salle Polyvalente.

AU PLAISIR DE CHANTER AVEC VOUS !

Nicole DACBERT – Présidente (06 89 14 32 25)

2021
Liberté Egalité
JOYEUX NOEL
BONNE ANNEE

GLADIADORES

APESA
LE VILLAGE DE NOËL

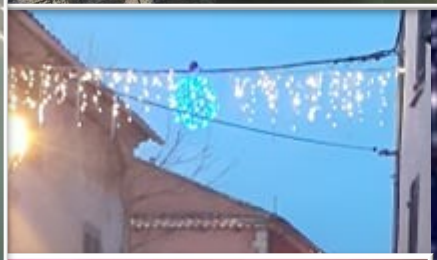

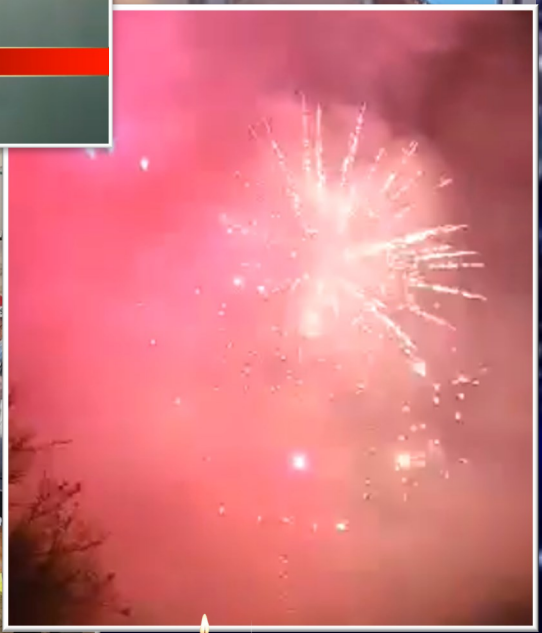

2021

Sous un soleil magique a eu lieu le 18 décembre le premier village de Noël à Sainte Anastasie installé par les services techniques en collaboration avec le service culturel, l'APESA et de nombreuses autres associations.

Des dizaines d'enfants et leurs parents ont pu participer à de multiples ateliers et animations sous le regard bienveillant du père Noël qui était bien là pour le bonheur des plus petits.

L'après-midi s'est terminée dans les rues du village par une pastorale dans la parfaite tradition Provençale et par un feu d'artifice tiré depuis le parking des Ferrages.

Un immense merci à tous les bénévoles pour leur implication et à vous tous qui par votre présence avez fait de cette journée, une très belle réussite.

Calendrier A.B.S.A 2022

Dimanche 20 mars 2022 : *pétanque 2x2 choisi*
inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Samedi 2 avril 2022 :*pétanque 3x3 choisi*
inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Dimanche 15 mai 2022 : *pétanque 2x2 choisi*
inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Samedi 18 juin 2022 :*pétanque ou jeu provençal 3x3 choisi*
Inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Jeudi 14 juillet 2022 : *pétanque 3x3 choisi*
inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Vendredi 15 juillet 2022 :*pétanque 2x2 choisi*
inscription: 14h/ tirage 15h place de la gare

Dimanche 17 juillet 2022 :*pétanque ou jeu provençal 3x3 choisi*
inscription: 14h/ tirage 15h place de la gare

Samedi 23 juillet 2022: jeu de boules cubiques en bois dans les rues du village
inscription:14h/ tirage 15h (2x2 ou 3x3 au choix)

Challenge Roger SABATIER :
Samedi 06 août &Dimanche 07 août 2022
Jeu provençal 3x3 choisi
Samedi après-midi 14h et dimanche matin 9h
place de la gare

Samedi 10 septembre 2022 :*pétanque 2x2 choisi*
inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Dimanche 9 octobre 2022 :
pétanque 3x3 choisi
inscription:14h/ tirage 15h place de la gare

Association Bouliste de Sainte-Anastasie-Sur-Issole
ABSA

L'association bouliste de Ste Anastasie reprend ses concours pour la saison 2022 dès le mois de mars...voici les dates à venir sous réserve de modifications...sans oublier la permanence du vendredi à14h.

Nous vous attendons nombreux au boulodrome place de la gare pour cette reprise.

Le bureau

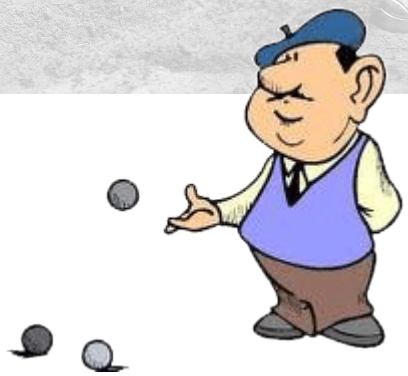

LA PASSERELLE du Val d'Issole

Partenariat avec l'Epicerie Solidaire de Sainte Anastasie

Depuis Février 2020 la LPVI (La Passerelle du Val d'Issole) et l'Epicerie Solidaire de Sainte Anastasie, soutiennent des familles qui traversent une période difficile.

Après un échange avec Caroline Kieffer (06 50 32 73 99), les familles éligibles peuvent bénéficier gratuitement des navettes transports.

Sur réservation, chaque Vendredi après-midi La Passerelle du Val d'Issole vous donne rendez-vous au point « Arrêt Navette » sur les communes de La Roquebrussanne, Néoules, Méounes les Montrieux, Garéoult, Forcalqueiret et Sainte Anastasie.

Vous serez déposé à l'Epicerie Solidaire de Sainte Anastasie ou Jaqueline Canot et son équipe vous accueilleront à la « superette ». Un choix de fruits, légumes, produits frais, produits secs, conserves, produits d'hygiène, sont proposés… (Comptez 10% du prix grande surface)

Vous habitez une commune du Val d'Issole, vous souhaitez pouvoir bénéficier des navettes ?

Contactez, La passerelle du Val d'Issole…

Nadine Comba - Animatrice Culturelle - Chargée de Communication
06 50 36 27 96 - lpvi.culture@orange.fr
La Passerelle du Val d'Issole (LPVI)
7, Avenue de Provence - Espace Louis Flandin
83136 Néoules - 04 94 69 78 23
lpvi.accueil@orange.fr - www.cscvaldissole.fr

Les soirées culturelles

Festi'Tasie - Comité des fêtes

Concours de dessin

La remise des prix pour le concours de dessin de noël a eu lieu mercredi 19 janvier.

Quelques enfants ont participé à ce concours et le choix fut cornélien.

La municipalité souhaite féliciter les heureux gagnants, ainsi que tous les petits dessinateurs en herbe, de l'année 2021.

Catégorie 6/8 ans : Manon MESSINA

Catégorie 9/12 ans : Eloïse TYRBAN.

Malheureusement la catégorie des 3/5 ans n'a pas été représentée.

Borne d'informations tactile

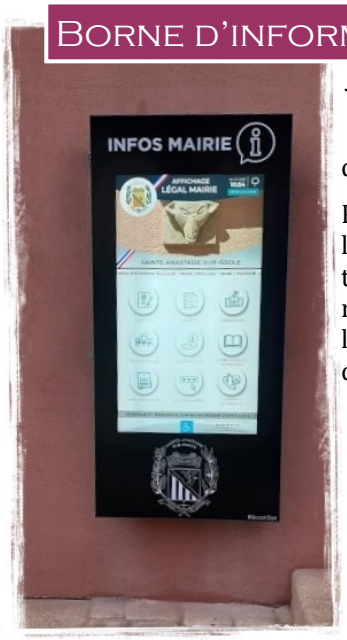

Une borne tactile d'informations est installée depuis fin décembre 2021.

Placée à l'extérieur de l'entrée de la mairie et enrichie au fil du temps. Elle vous permet d'y retrouvez toutes les publications légales et actualités de la commune.

Opération Zéro déchets

Dans le cadre du projet « l'école zéro déchet », la cour de l'école primaire s'est vue dotée d'un composteur pédagogique par le SIVED.

Les enfants ont été sensibilisés par leurs professeurs et jouent le jeu du compostage de leurs déchets alimentaires. La direction souhaite ainsi que les enfants privilégient les fruits comme goûter de 10h.

Concours de crèches

Treize participants ont réalisé une crèche avec beaucoup de passion, dans la pure tradition Provençale.

Les réalisations ont été évaluées sur photos et vidéos, car cette année encore il n'a pas été possible de se rendre sur site.

Il a été très difficile pour les 7 membres du jury de désigner 3 gagnants car toutes les réalisations étaient remarquables :

1er Prix	Mme SIMONNEAU
2ème Prix	M. BŒUF
3ème Prix	M. HOFFMANN

Félicitations aux gagnants.

Merci à tous les participants qui pourront retenter leur chance l'année prochaine.

Un deuxième agent depuis le 1er février 2022

La commune ayant plus de 2000 habitants et la multiplication des missions couplées aux diverses contraintes justifient très largement la nécessité de disposer d'un deuxième agent.

A la date du 30 septembre dernier avait été adopté en conseil, la création d'un poste d'agent de Police Municipale, celui-ci est honoré depuis le 1er février.

Bienvenue à M. Antoine RENEE actuellement en formation.

Api-Bonjour,

Si un essaim d'abeilles venait à se poser chez vous, sachez que je me déplace gratuitement pour venir le récupérer.

Pour cela vous pouvez me contacter au 06.80.26.62.10.

Je vous propose aussi les produits issus de la Ruche (miel, propolis,..) ainsi que ses dérivés (pâte à tartiner, bonbons,...).

Les Ruches d'Elis'Abeilles

Nos jeunes ont du talent

Ayant obtenu brillamment sa qualification à Fréjus, le 30 octobre 2021, Joanes a pris la 60ème place sur environ 200 participants, lors des championnats de France de cross qui se sont déroulés le 14 novembre 2021 à Montauban. Une première expérience plutôt réussie.

Suite à ses bons résultats obtenus durant l'année 2021 sur 1000m, 2000m et sur 5km (3ème performance française de l'année), Joanes a été repéré par la ligue Sud Paca et a pu participer à un stage à Istres durant les vacances de noël, regroupant les meilleurs athlètes de la région.

En cette année 2022, les compteurs sont remis à zéro avec un changement de catégorie où la concurrence s'annonce rude. Néanmoins pour l'instant, Joanes a franchi les premiers obstacles sans encombres au niveau départemental et régional. Le 20 février à Serres (05), il participera à la demi-finale des championnats de France de cross avec son frère Marwin.

APESA

Jeudi 3 février, pour fêter la chandeleur, l'APESA a régalé de nombreux gourmands avec des crêpes au sucre ou au chocolat. Un grand succès.

Merci à tous d'avoir été au rendez-vous.

L'APESA

Les dossiers communaux

Centre de vie

Les démarches administratives concernant le futur « centre de vie » sont bel et bien engagées.

Après plusieurs propositions, un plan provisoire à été acquis et fait l'objet d'une attente d'estimation financière plus lissée.

La procédure de révision du PLU, puis le lancement d'un marché public suivra.

Encore quelques longs mois en perspective.

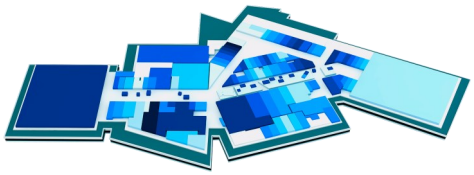

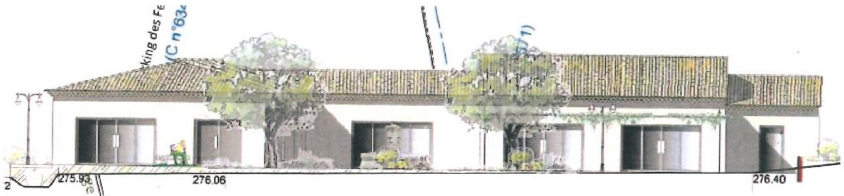

Complexe sportif

Les infrastructures sportives communales sont vieillissantes et doivent être réhabilitées : sécurité et confort permettant ainsi l'accroissement de son attractivité.

Un investissement lourd malgré des subventions conséquentes. Financées donc en partie par chacun d'entre nous, il est donc important de rappeler que suivant les disponibilités et modalités d'utilisation, chaque administré peut prétendre à y accéder.

Si l'exploitation est priorisée par rapport à l'activité d'une association, elle ne doit pas être une exclusivité.

Le projet de réalisation d'un stade de football en synthétique est en cours et devrait voir le jour cette année. En parallèle, une étude sera lancée pour la partie Gymnase du complexe des Négadisses qui mérite une refonte complète.

Salle Garnier

Le retour de la salle Garnier (ex centre d'art) à la commune a fait couler beaucoup d'encre.

Il n'en reste pas moins, la volonté de collaborer étroitement avec l'Agglomération Provence Verte dans une programmation évènementielle.

La commune souhaite pouvoir proposer ce lieu pour des activités et des évènements multiples ouverts à tous publics.

Correspondant défense

M. Louis PONS

Conseiller Municipal

Correspondant Défense

de la commune de

Sainte Anastasie sur Issole

Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail : s.anastasie@orange.fr

Ministère des Armées :

https://www.defense.gouv.fr

Préparation Militaire Marine de Brignoles - Session 2022/2023

PREPARATION MILITAIRE MARINE – BRIGNOLES

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement.

La session se déroule sur environ 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis du début septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon.

Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire, permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSC1).

Attention : le nombre de places est limité !!!

Renseignements/Inscriptions : pmmbrignoles@hotmail.fr

Site de la PMM Brignoles : https//brignolespmm.jimdo.fr

PREPARATION MILITAIRE MARINE – CENTRE DE BRIGNOLES – AMIRAL TRIPIER

COMMÉMORATION

10h00 - Départ du cortège devant la Mairie.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous invitent a partager le verre de l'amitié le dimanche 08 mai 2022 à l'issue de la cérémonie de la commémoration de la victoire du 08 mai 1945.

USC7 Brignoles

Journées portes ouvertes

28 et 29 mai 2022

LES HACHES – LA CUIRASSE – N°7 – ARMOIRIES

AGGLOMÉRATION Provenceverte

Aide à l'acquisition d'un vélo en Provence Verte

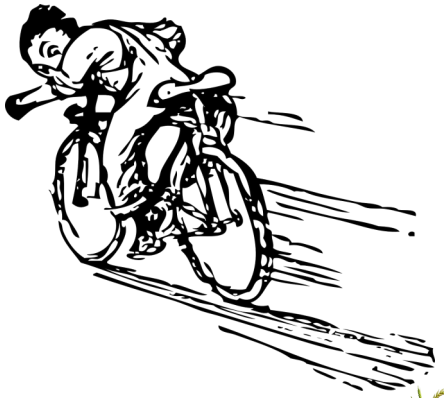

L'Agglomération Provence Verte a souhaité répondre au mieux aux besoins des usagers en matière de mobilité douce. La volonté est également de favoriser le développement économique sur le territoire intercommunal notamment le commerce local tout en préservant le cadre de vie des habitants.

Ainsi, conformément à la délibération n° 2020-435 du Conseil communautaire du 11 décembre 2020, une aide intercommunale était prévue à compter du 1er janvier 2021 pour tout achat de vélo neuf à partir de cette même date, sur dossier.

Le budget alloué au dispositif d'aide aux frais d'acquisition de vélos est reconduit pour l'année 2022. Le dossier peut être retiré sur demande auprès de la Direction des Transports et de la Mobilité à l'adresse suivante : transports@caprovenceverte.fr

Page web CAPV : Aide à l'acquisition d'un vélo en Provence

Qu'est ce qu'un budget communal ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Acte d'autorisation car le budget est l'acte juridique par lequel le maire (organe exécutif de la collectivité locale) est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Les communes connaissent de façon générale quatre types de documents budgétaires depuis l'application de la comptabilité "M14 "au 01/01/1997. (M= secteur local ; 1= Commune ; 4 = 4ème instruction)

- le budget primitif
- les décisions modificatives
- le compte administratif
- le compte de gestion

Le Budget primitif : Le budget communal est élaboré par le maire en tant qu'autorité exécutive, et est adopté par l'autorité délibérante soit le conseil municipal dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale souhaitée. Il rend compte des prévisions de recettes et de dépenses votées par le Conseil Municipal pour une année en fonctionnement et en investissement.

Le budget une fois voté, permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes attendues. Il doit en principe tout prévoir et devrait se suffire à lui-même.

Les décisions modificatives : Elles peuvent être votées après l'adoption du budget primitif, en cas de nécessité ou d'urgence. C'est important et nécessaire lors du vote de ces dépenses additionnelles de prévoir les recettes correspondantes de manière à ne pas compromettre l'équilibre du budget.

Le Compte Administratif : Il est nécessaire de constater comment et dans quelle mesure les prévisions du budget primitif ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif. Le compte administratif est en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Le Compte Administratif met en évidence la plus ou moins bonne qualité des prévisions du budget primitif, notamment si les dépenses ont été sous-estimées et les recettes artificiellement gonflées.

Le compte de gestion : Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le maire et le receveur communal, il y a deux types de comptes : d'une part le Compte Administratif compte du maire, et d'autre part celui du receveur communal appelé compte de gestion. Lors du vote du Compte Administratif, le compte de gestion dressé par le receveur communal est également soumis aux élus selon l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Compte de Gestion est confectionné par le receveur municipal qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire. Le Compte de Gestion doit parfaitement concorder avec le Compte Administratif.

Principe de l'équilibre budgétaire : Le principe le plus important est celui de l'équilibre budgétaire. Le budget primitif et éventuellement les décisions modificatives qui pourraient apparaître pour l'année en cours doivent être votées en équilibre selon l'article L 1612-4 du Code Général des Collectivités Locales. Cela impose le respect des trois conditions suivantes :

1) L'équilibre doit être réalisé aussi bien pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

2) La sincérité car les recettes et dépenses doivent être évaluées de façon sincère.

3) Le remboursement de la dette en capital (dépenses en section d'investissement) doit être couvert par des ressources définitives, c'est-à-dire par l'autofinancement (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement) et par les recettes propres de la section d'investissement (essentiellement remboursement du fonds de compensation de la TVA, subventions d'équipement).

ARTISAN BOULANGER PATISSIER
Bien Avant l'Envie
SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE

Les Négadisses
83136 Sainte-Anastasie-sur-Issole
06 86 27 94 70
samedi 06:00–19:30 - dimanche 06:30–13:00
Lundi Fermé
mardi 06:00–19:30 - mercredi 06:00–19:30 - jeudi 06:00–19:30 - vendredi 06:00–19:30

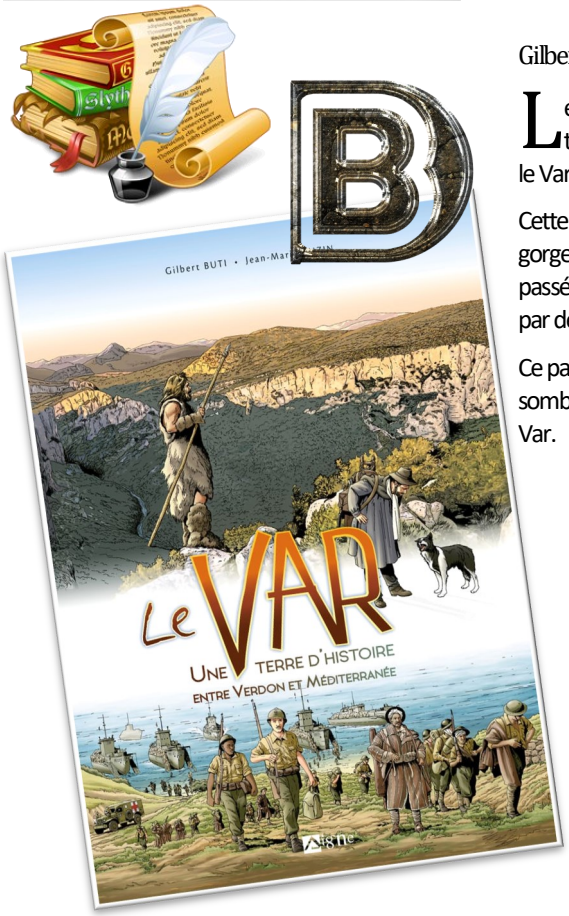

Le Var : Une terre d'histoire entre Verdon et Méditerranée

Gilbert Buti (scenario) et Jean-Marie Cuzin (dessins)

Le département du Var présente un paradoxe : il tient son nom d'un fleuve côtier, le Var, qui ne le traverse pas. Ou plutôt qui ne le traverse plus car lors de la création des départements, en 1790, " le Var était bien dans le Var ".

Cette originalité n'est qu'un élément d'une très longue histoire qui se conjugue entre terre et mer, des gorges du Verdon aux rivages de la Méditerranée. En cheminant aux côtés de témoins de ce riche passé et d'acteurs de notre temps, nous découvrons les traces des premiers occupants, mises au jour par de récentes fouilles archéologiques, et les fortes empreintes laissées par d'antiques civilisations.

Ce parcours de mémoire, où se mêlent grands personnages et gens de peu, rappelle les heures sombres, les jours obscurs mais aussi les temps de liesse et d'espérance qui ont façonné le destin du Var.

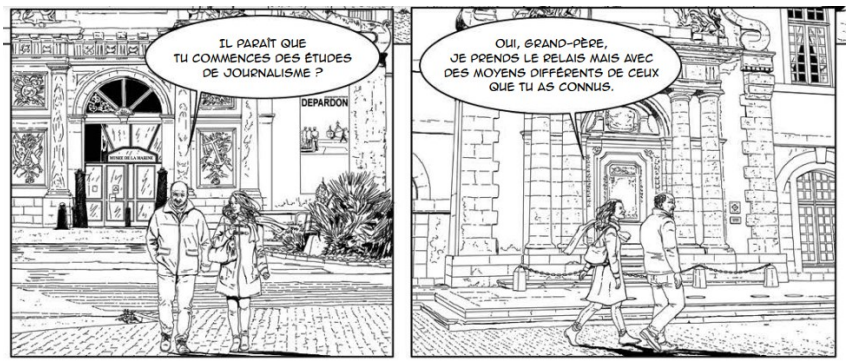

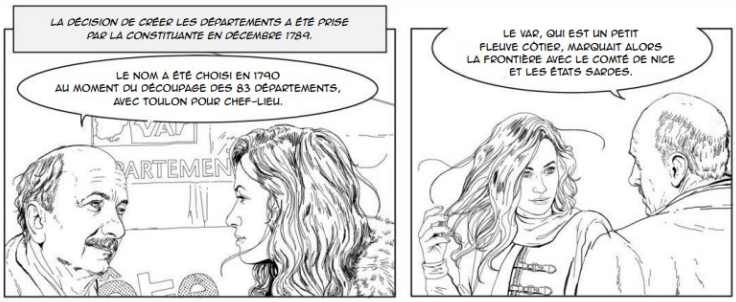

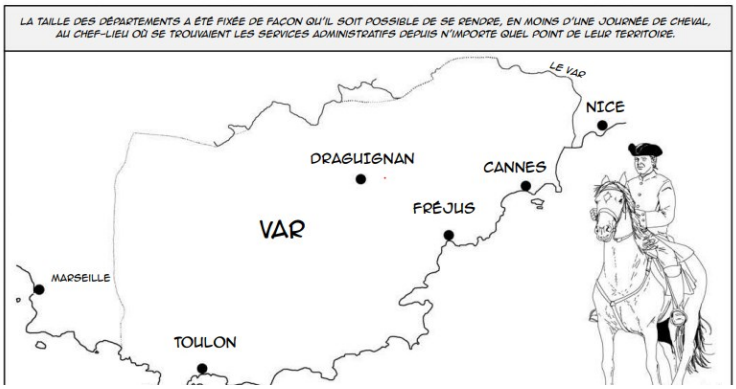

Éditions du Signe

Nos livres, des signes pour la vie

https://www.editionsdusigne.fr/produit/le-var-une-histoire-entre-terre-et-mer-octobre-2020/

Détente

L'Atelier écriture

Haïku : poème court

Printemps annoncé

Les violettes parfumées

Plaisent aux passants

Premier papillon

Ambassadeur du printemps

Plane joliment

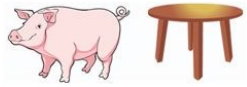

Le printemps

Te voilà, rire du Printemps !
Les thyrses des lilas fleurissent.
Les amantes qui te chérissent
Délivrent leurs cheveux flottants.

Sous les rayons d'or éclatants
Les anciens lierres se flétrissent.
Te voilà, rire du Printemps !
Les thyrses de lilas fleurissent.

Couchons-nous au bord des étangs,
Que nos maux amers se guérissent !
Mille espoirs fabuleux nourrissent
Nos cœurs gonflés et palpitants.

Te voilà, rire du Printemps !

Théodore de Banville (1823-1891)

BIM n° 351
Grille 2021 – N° 360

	6						7	
	4		5			9		1
2					1	4		
	3		1	8			5	
	1			9	3		4	
		5	8					6
9		3			7		2	
	7						3	

Solution-BIM n° 350
Grille 2021 - N° 1-Diabolique

2	1	8	7	9	5	6	4	3
6	7	3	4	8	1	2	5	9
4	5	9	6	2	3	7	1	8
1	8	4	9	5	6	3	2	7
9	3	5	1	7	2	4	8	6
7	6	2	8	3	4	5	9	1
5	9	6	2	1	7	8	3	4
3	4	1	5	6	8	9	7	2
8	2	7	3	4	9	1	6	5

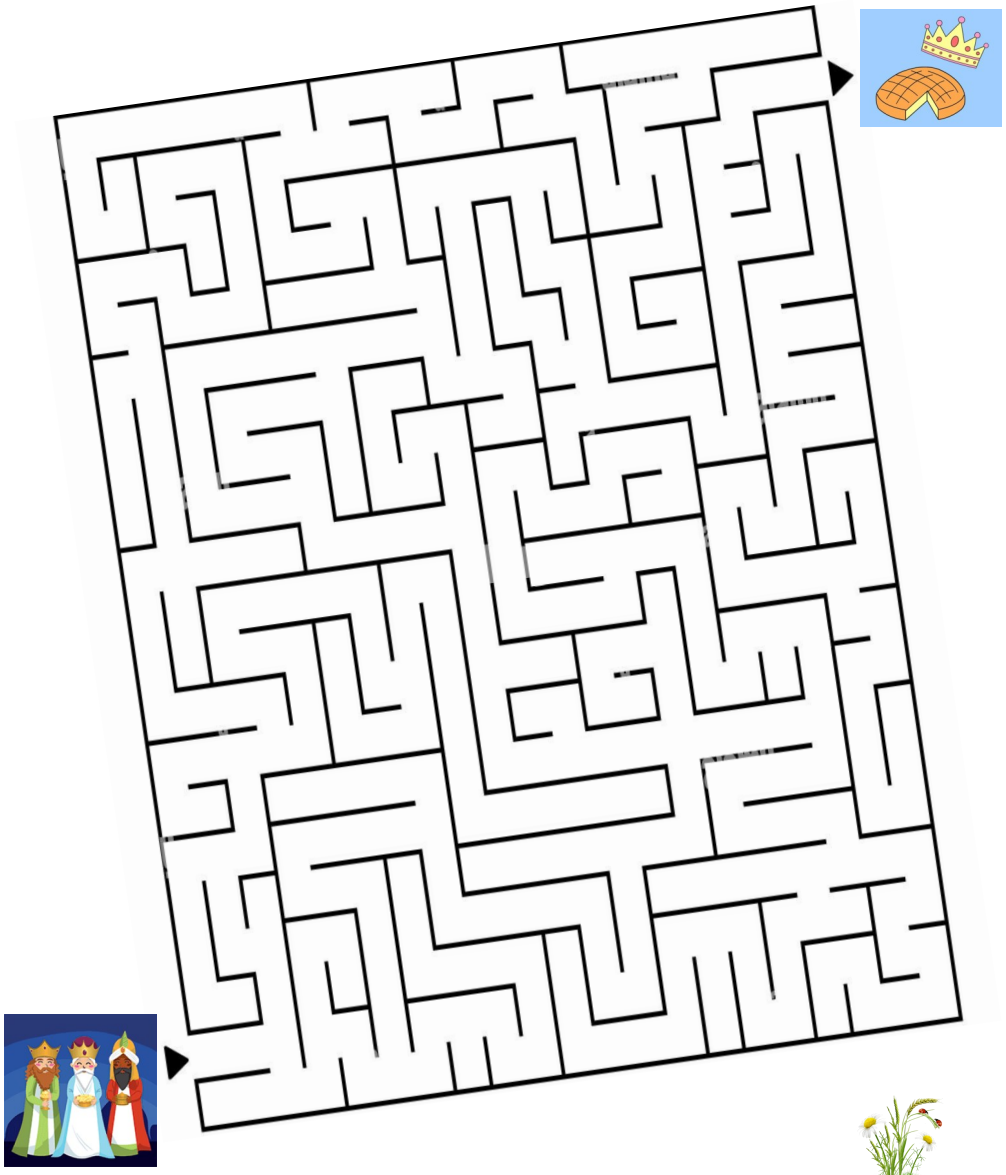

AGENDA

Mars

Samedi 05 mars

(*Horaire non communiquée*)- Loto - Salle polyvalente (APESA)

Dimanche 06 mars

17h00 - Concert Jazz - Salle polyvalente

Vendredi 11 mars

20h00 - Soirée jeux de carte - Salle polyvalente

Samedi 12 mars

20h00 - Karaoké - Salle polyvalente (*Festi'Tasie*)

Jeudi 17 mars

08h30 - Pause café - Local ancienne coopérative

Samedi 19 mars

14h30 - Carnaval - Salle polyvalente (*APESA*)

Dimanche 20 mars

14h00 - Loto - Salle polyvalente (*Football Club Ste Anastasie*)

Samedi 26 mars

20h30 - One Man Show - Salle polyvalente

Mai

Dimanche 8 mai

10h00 - Cérémonie Commémorative de la Libération de 1945 - Départ du cortège devant la Mairie.

Samedi 14 mai

20h30 - DuoPrisma (Concert/Exposition) - Salle polyvalente

Dimanche 15 mai

14h00 - 17h00 - Chasse aux trésors (*Festi'Tasie*)

Samedi 28 mai

20h30 - Autour de Starmania - Place des Ferrages

Avril

Dimanche 03 avril

17h00 - Concert de printemps - Salle polyvalente (*Chorale Chant et Amitié*)

Dimanche 10 avril

08h00/19h00 - 1er tour de l'élection Présidentielle

Lundi 18 avril « Pâques »

06h30 - Vide-Greniers place de la Gare (*Festi'Tasie*)

Dimanche 24 avril

08h00/19h00 - 2eme tour de l'élection Présidentielle

Samedi 30 avril

20h30 - Soirée Café-Théâtre « rencontre et Séduction » - Salle polyvalente

Juin
Prévisions

Dimanche 12 juin

08h00/19h00 - 1er tour des élections Législatives

Samedi 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Dimanche 19 juin

08h00/19h00 - 2eme tour des élections Législatives

Samedi 25 juin

20h30 - Fête de l'été

Numéros utiles

Accueil Mairie : 04 94 69 64 40

Police municipale : 04 94 69 64 43 – 06 08 80 45 82

Gendarmerie : 17

Agence Postale : 04 94 72 27 40

Pharmagarde : 3237

Pompiers : 18

Déchèterie Forcalqueiret : 06.07.31.02.27

https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/economie-locale

Site de la commune - https://sainte-anastasie-sur-issole.fr

Page Facebook - https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928

Contacts : Mairie : s.anastasie@orange.fr

Groupe Communication : grpcom@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Dans ce bulletin, un lien précédé d'une pastille BIM est accessible uniquement en version numérique.

Réduisons l'utilisation papier : Pensez à la version électronique du Bulletin d'Informations Municipales - Inscription sur le site de la commune.